III

A PROPOS DE LA COMPOSITION CHEZ LES ANCIENS

LE PLAN D'UN DISCOURS DE CICÉRON (LA IIe CATILINAIRE)[1]

PAR A. YON
Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon

On ne saurait contester l'intérêt que nous trouverions à être exactement renseignés sur la façon dont les Anciens conçoivent et appliquent les règles de la composition : et ceci non seulement pour des considérations purement spéculatives, et en quelque sorte esthétiques, en ce sens que pareille connaissance nous met à même de mieux comprendre et goûter l'œuvre littéraire en tant qu'œuvre d'art, mais aussi dans un but immédiatement pratique et philologique. Des procédés de la composition, dans la mesure où ils se réclament de principes et de règles définis, comme aussi dans la mesure où ils traduisent des habitudes d'esprit, on peut, en effet, tirer un certain nombre de critères, qui viendront s'ajouter à ceux auxquels on a recours ordinairement pour orienter vers une solution probable nombre de problèmes où s'épuise la critique philologique. On peut prendre argument de la composition dans la vérification de la tradition manuscrite pour déceler l'existence de lacunes, apprécier l'importance et l'étendue de celles qui sont reconnues et présenter sur leur contenu des hypothèses vraisemblables. Dans les questions d'authenticité et tous les problèmes connexes — j'entends par là ceux qui concernent les retouches faites postérieurement par un auteur à une œuvre déjà publiée, et surtout les remaniements qu'entraîne la mise au point, en vue de l'édition, d'une œuvre d'abord émise oralement, un plaidoyer ou un discours — il ne sera pas indifférent d'avoir égard aux habitudes de composition et de rédaction. Enfin, il y a la recherche des sources, dans laquelle il faut tenir compte tout d'abord des idées très particulières des Anciens en ce qui concerne l'imitation litté-

1. Communication faite à la séance commune de la Société des études latines et du Groupe romand, à Lyon, le 31 mai 1936.

raire. Or, si l'originalité ne consiste le plus souvent qu'en une mise en œuvre nouvelle de matériaux déjà donnés, elle se manifeste dans la composition, aussi bien que dans la langue et le style. Il ne faut, d'ailleurs, pas oublier que des préoccupations toutes spéciales guident parfois les chercheurs dans l'étude des sources, lorsque l'objet de leur intérêt est moins l'œuvre même qu'ils étudient que le modèle perdu dont ils voudraient retrouver les linéaments essentiels. Ceci concerne surtout la littérature technique et, en particulier, les traités philosophiques, où l'étude de la pensée et de son développement historique présente pour nous un intérêt au moins égal à celle de la forme dont elle est revêtue, mais ne saurait pourtant s'en séparer sous peine de tomber dans l'arbitraire des reconstructions fantaisistes. Il est inutile d'insister : les observations qui précèdent suffisent à montrer que nombre de questions ne sauraient être discutées valablement sans un examen attentif des procédés de la composition. Mais cette étude est-elle toujours possible, et dans quelle mesure?

Notons tout d'abord qu'une technique de la composition est, pour l'antiquité, une chose assez difficile à saisir. C'est une remarque souvent faite qu'il ne faut pas juger de la composition d'une œuvre littéraire grecque ou latine avec nos idées modernes. Et il faut tenir le plus grand compte d'observations, d'ailleurs tout extérieures, comme celles que présente, par exemple, M. Albertini dans son étude sur la composition des traités de Sénèque [1] : il n'est pas douteux que la forme même du *uolumen* impose au lecteur ancien des habitudes, maintient davantage son attention sur le détail et le morceau et le rend moins sensible à l'agencement d'un ensemble que le lecteur moderne, plus enclin à parcourir et à feuilleter. Mais on voudrait pouvoir atteindre d'une manière plus précise et plus positive des traditions et une méthode qui devraient, semble-t-il, avoir existé à une époque où, par ailleurs, la technique et l'apprentissage du procédé ont été poussés jusqu'à une minutie extrême. Or, la *dispositio* constitue bien l'une des cinq parties de la technique de la parole. Mais elle ne traite en fait que du discours judiciaire, dont les grandes divisions sont toujours les mêmes et se présentent dans un ordre quasi immuable. Et l'on voit qu'au

1. *La composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque*, Paris, 1923, p. 314 et suiv., où l'on trouvera des références détaillées en ce qui concerne les observations de Diels, Norden, etc.

livre II du *de Oratore* Antoine est surtout préoccupé d'une juste répartition du *placere* et du *mouere* dans le corps du discours, dont le *docere* est le but, et qu'à part quelques observations judicieuses sur l'exorde, son attention n'est guère retenue que par la digression, dont le caractère est précisément, à nos yeux, de n'avoir pas sa place dans un schéma dont l'ordonnance est tout extérieure. Quelques réflexions générales, dont la portée ne dépasse pas celle du simple bon sens instruit par l'expérience ; un cadre rigide, où l'orateur déversera la masse des arguments et des lieux que l'*inuentio* a mis à sa disposition, voilà à quoi se borne l'enseignement de l'école[1]. Des genres délibératif et démonstratif, il n'est que fort peu question. Quant à tout ce qui n'est qu'ouvrage de prose, non destiné à être prononcé, on en chercherait vainement les règles[2]. Et ceci ne doit pas nous étonner dans une société où toute la technique littéraire se répartit entre une Rhétorique et une Poétique, l'art de parler et celui d'écrire en vers. Nous en sommes donc réduits, faute d'une théorie et d'un enseignement dogmatique, à analyser les œuvres elles-mêmes, pour essayer d'y saisir dans ses résultats la manière dont s'est exercé le travail de la composition. C'est cet examen que nous allons tenter sur un exemple précis, pour en tirer ensuite les observations qu'il nous paraît comporter.

* * *

Les Catilinaires ne sont pas des discours judiciaires. La I^re^ et la IV^e^ ont été prononcées devant le Sénat, les II^e^ et III^e^ devant le peuple réuni en *contio*. Théoriquement, elles appartiennent au genre délibératif. Mais, la *contio* n'étant pas une assemblée délibérante, les deux discours tenus devant elle ne visent qu'à créer un mouvement d'opinion, et nous voyons qu'en fait Cicéron y est surtout préoccupé de justifier sa conduite. Cette simple remarque suffira pour faire apparaître le caractère factice de la répartition en genres démonstratif, délibératif et judiciaire, malgré les distinc-

1. Cf. aussi Quintilien, livre VII. Il est remarquable qu'à propos de la disposition il ne fasse guère qu'une théorie du *status*, ce qui n'a rien à voir pour nous avec la composition, et qu'au moment d'aborder la question, dont il semble pourtant apercevoir toute l'importance, il se dérobe, comme s'il allait sortir de son sujet : 7, 10, 17, *uerum longius fortasse progredior fallente transitu*, etc.

2. Exception faite pour l'histoire : cf. Cicéron, *de Or.*, 2, 12, 51 et suiv., lequel ne voit d'ailleurs dans le genre historique qu'une subdivision de l'éloquence, ce qui est parfaitement conforme au point de vue que nous exposons.

tions posées par Aristote[1]. Quant à la IVe Catilinaire, son caractère indécis est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Il n'y a pas de pire manière de prétendre orienter un vote que de reconnaître, tout en les combattant, le bien-fondé des allégations de son adversaire. Donc, on peut poser en principe que Cicéron, quand il prononçait ces discours, n'avait pas en vue de se conformer à tel ou tel type défini et qu'il s'est avant tout inspiré des circonstances.

On remarquera qu'il a pu les remanier après coup. Il y a de fortes chances pour que les deux harangues sénatoriales, telles qu'elles ont été publiées par lui dans la suite[2], ne nous gardent qu'un reflet très imparfait des discours réellement prononcés. L'apostrophe du consul à Catilina, à la séance du 8 novembre, a dû avoir surtout l'allure d'une *altercatio*, dont le discours suivi que Cicéron lui a substitué garde d'ailleurs le mouvement et le caractère pressant. Aux nones de décembre, Cicéron a dû prendre la parole deux fois, une première fois en ouvrant la séance, une deuxième fois après le discours de César : et il est peut-être possible de retrouver dans le deuxième discours, le seul rédigé, des éléments empruntés du premier. Il n'est pas beaucoup plus sûr que les deux discours au peuple n'aient pas été, de leur côté, quelque peu remaniés. En tout cas, les conditions dans lesquelles ils ont été élaborés montrent qu'ils n'ont pu ni l'un ni l'autre faire l'objet d'une longue préparation. La IIe Catilinaire a été prononcée le lendemain de la Ire : Catilina ayant quitté Rome dans la nuit, le consul n'a pu disposer que de quelques heures et n'a pas dû avoir beaucoup de tranquillité d'esprit pour songer à ce qu'il allait dire. La même observation vaudra pour la IIIe, où Cicéron rend compte au peuple de ce qui s'est passé dans la séance du Sénat qui vient d'avoir lieu. Nous sommes donc en présence d'improvisations dont la remise sur le chantier en vue de l'édition n'a pas dû changer radicalement le caractère. On peut s'en fier à la mémoire de Cicéron, et aux notes de ses sténographes, pour croire qu'il lui était possible de les rédiger après coup sans y changer grand'chose. Du moins, les modifications qu'il a pu y introduire ont toutes chances d'avoir été vou-

1. *Rhétorique*, 1, 3 (1358 b) : le genre délibératif envisage l'avenir, le genre judiciaire le passé, le genre épidictique le présent.

2. Trois ans après : cf. la lettre à Atticus, 2, 1, 3 = Constans, 27. Voir toutefois *infra*, p. 324.

lues, soit pour épurer sa langue, soit pour corriger certaines disproportions. Dans ce cas, nous n'en saisirons que mieux l'idée qu'il se faisait de ce genre de discours et la manière dont il en concevait la présentation et l'agencement des parties.

Munis de ces quelques observations, nous pouvons aborder l'étude particulière de la IIe Catilinaire.

* * *

L'impression qu'on éprouve à la lecture de ce discours n'est pas douteuse : la IIe Catilinaire n'a pas de plan bien net. Les articulations ne se marquent pas ; si les grandes divisions sont suffisamment indiquées, c'est d'une manière toute factice et qui ne correspond pas au mouvement même de la pensée. Il y a, sinon des répétitions et des redites, du moins un retour sensible, à plusieurs reprises, sur la même idée. On peut en juger par l'embarras même des éditeurs et des commentateurs toutes les fois qu'ils ont essayé de faire précéder le texte du discours d'une analyse objective. Les plans proposés par l'un ou par l'autre ne se recouvrent pas exactement, comme s'il y avait dans la teneur même de cette harangue quelque chose qui nous échappe.

Sur un seul point, tout le monde est d'accord : le discours se répartit en deux grandes masses : §§ 1-16 et 17-29. L'équilibre entre les deux parties est à première vue satisfaisant ; même densité relative à peu de chose près : seize paragraphes contre quatorze, soit neuf pages contre huit dans l'édition Bornecque de la collection des Universités de France. L'auteur a, d'ailleurs, pris soin de marquer la suture d'une façon particulièrement nette : § 17 : *sed cur tam diu de uno hoste loquimur... de his qui dissimulant*, etc...., *nihil dicimus?* Son intention est clairement exprimée : après avoir parlé de Catilina, il va parler de ses complices. C'est à partir de ce moment que s'ouvre, en effet, l'énumération bien connue des six sortes de partisans du conspirateur : *unum genus* (§ 18), *alterum genus* (§ 19), etc., qui se conclut par un développement général sur le peu de poids que représente ce ramassis de gens vicieux et tarés, en face des forces organisées de la république (§ 24 et suiv.). Cette division était donc bien dans l'esprit de Cicéron, qui aurait conçu son discours en deux parties.

Mais il faudrait que la première partie fût, sinon symétrique de

la deuxième, du moins parallèle à elle et qu'elle lui répondît de quelque façon. Or, il suffit d'un examen superficiel pour s'apercevoir qu'il n'en est rien et qu'il n'y a entre ces deux parties qu'une symétrie apparente et que, par suite, la division en question est purement factice. Il n'est rien de ce qui fait l'objet de la deuxième partie qui n'ait déjà été dit dans la première plus ou moins explicitement. A propos de Catilina, la silhouette de ses complices réels ou supposés est plusieurs fois évoquée. Au § 4, aux trois ou quatre personnages insignifiants qu'il a emmenés avec lui (*Tongilium mihi eduxit*, etc.) sont opposés les gens de plus grande envergure qu'il a laissés à Rome (*reliquit quos uiros*, etc.). Le § 5 présente l'esquisse rapide des bandes d'Étrurie (*conlectum ex senibus desperatis, ex agresti luxuria, ex rusticis decoctoribus*, etc.), données comme moins redoutables que l'armée des conspirateurs qui n'ont quitté ni le forum, ni le Sénat (*hos, quos uideo uolitare in foro, quos stare ad curiam, quos etiam in senatum uenire*, etc.). L'observation du § 6 : *nisi uero si quis est qui Catilinae similis cum Catilina sentire non putet*, entraîne, aux §§ 7 et 8, l'énumération de tous les gens tarés, criminels et endettés, qui sont logiquement appelés à le suivre, et le § 10 en est une sorte de récapitulation (*hunc uero si secuti erunt sui comites*, etc.), terminée au § 11 par une menace (*quibus ego confido impendere fatum aliquod*, etc.). Il faut même remarquer que les traits qui peignent, les évocations pittoresques et les portraits rapides ne manquent pas dans la première partie, alors qu'on aurait pu les supposer à priori réservés pour la deuxième : § 5 : *qui nitent unguentis, qui fulgent purpura ;* § 10 : *quod si in uino et alea comissationes solum et scorta quaererent*, etc..., *qui mihi accubantes in conuiuiis, complexi mulieres impudicas, uino languidi*, etc. Quant au thème qu'il n'y a rien à redouter de pareils soldats, qui fait l'objet des §§ 24 et 25 servant de conclusion à l'énumération de la deuxième partie, il n'est pas explicitement indiqué dans la première ; mais l'idée de la guerre imminente est constamment présente à la pensée, et le § 5, opposant l'armée de Manlius aux forces gouvernementales (*illum exercitum prae Gallicanis legionibus*, etc.), est déjà une préfiguration de l'opposition antithétique qui précédera la péroraison. Il est donc clair que la deuxième partie n'apporte pas de données absolument différentes de ce qui se trouvait déjà dans la première et que, par conséquent, la répartition du discours en deux grands développements, dont l'un con-

cernerait Catilina et l'autre ses complices, ne répond pas à ce que nous y trouvons en réalité. La phrase du § 17 : *sed cur tam diu de uno hoste*, etc., n'est qu'une transition habile, destinée à rattacher le développement qui va venir à ce qui le précède immédiatement, et non à marquer une séparation entre deux divisions essentielles qu'on ne retrouve plus à l'examen. Comme toutes les transitions trop bien faites, elle ne sert qu'à marquer une suture là où, précisément, une suture n'eût pas été nécessaire si les idées qu'elle prétend réunir eussent été liées organiquement.

C'est le moment de faire remarquer que l'équilibre prétendu, dont nous avions précédemment fait état, ne résiste pas davantage à l'examen. Il faut tenir compte de l'exorde et de la péroraison, qu'il faut mettre à part dans le calcul de l'importance relative des parties composant le discours. L'exorde comporte deux paragraphes. Il est constitué par une explosion de joie sur ce thème : Catilina est parti (*abiit, excessit, euasit, erupit*), où le mouvement, la grandiloquence, la profusion des images, qui ne se donnent même pas toujours la peine d'être cohérentes, sont destinés à frapper l'imagination populaire. Aussitôt après, § 3, le raisonnement commence, coupant court à ce débordement de passion. L'exorde est donc relativement bref, d'une étendue cependant moyenne et tout à fait proportionnée à la longueur totale du discours. La péroraison est sensiblement plus longue. Il n'est pas douteux qu'il faille la faire commencer au § 26, où nous trouvons à la fois les recommandations générales du consul concernant le maintien de l'ordre dans la ville : *quem ad modum iam antea, uestra tecta uigiliis custodiisque defendite ; mihi*, etc., qui termineront de même la III^e^ Catilinaire : § 29 : *in uestra tecta discedite, et ea... aeque ac priore nocte custodiis uigiliisque defendite*, et la formule résumant le discours et en annonçant la conclusion : *quae cum ita sint*, formule, pourrait-on dire, stéréotypée, puisqu'elle se retrouve identique dans la IV^e^ Catilinaire, 23 : *quae cum ita sint*, et avec une légère variante dans les deux autres : I, 32 : *quare ;* III, 23 : *quam ob rem.* Donc, en déduisant respectivement de l'étendue des première et deuxième parties celle de l'exorde et de la péroraison, il ne reste plus que quinze paragraphes (3 à 16) pour la première et dix pour la deuxième (17 à 25). C'est-à-dire que l'équilibre prétendu est rompu et que, si l'on veut bien ne pas attacher à ces indications numériques plus d'importance qu'elles n'en comportent, le discours pourrait

se couper aussi bien de tout autre façon : en trois parties, par exemple, aussi bien qu'en deux.

Il faut, en effet, tenir compte des indications de l'exorde. On n'y trouve pas une division ; mais, dans une matière qui ne comporte pas de précautions oratoires particulières ni d'artifices de rhétorique du genre de ceux qu'on groupe sous le nom de *captatio beneuolentiae*, l'exorde est emprunté rigoureusement de la cause et introduit le sujet même qui va être développé. Or, l'attention de l'auditeur est tout de suite retenue par le groupement de trois verbes qui terminent la première phrase : *uel eiecimus, uel emisimus, uel ipsum egredientem uerbis prosecuti sumus.* On pense à la distinction subtile de l'apostrophe de la veille au Sénat : § 13 : *Quid est Catilina? Num dubitas id me imperante facere, quod iam tua sponte faciebas? Exire ex urbe iubet consul hostem. Interrogas me : num in exsilium? Non iubeo, sed si me consulis, suadeo.* Cicéron y pensait en présentant à son auditoire le choix entre ces trois termes. Et l'auditoire, qui n'était pas sans avoir pu faire déjà quelques réflexions sur les événements de la nuit, attendait de lui qu'il lui expliquât lequel de ces trois mots était le vrai, celui qui répondait le mieux à ce qui s'était passé exactement. Or, c'est bien à cette attente que le consul répond, en développant d'abord ce premier point : § 3 : *quod tam capitalem hostem non comprehenderim potius quam emiserim ;* en reprenant ensuite ce second : § 12 : *at etiam sunt qui dicant, Quirites, a me eiectum* [*in exsilium*] *esse Catilinam.* Et c'est à l'occasion de ce deuxième développement qu'il raconte l'altercation qui s'est déroulée la veille au Sénat, telle qu'on peut la suivre pas à pas tout au long de la Ire Catilinaire. C'est donc dans ces trois verbes qu'il a mis le principe d'une division, et sa préoccupation première, celle du moins qu'il affiche et qui va faire, au moins apparemment, le thème de son discours, est de justifier sa conduite à l'égard de Catilina. La suasoire devient un plaidoyer. Mais remarquons qu'alors la narration n'a pas l'air d'y être à sa place, car le récit de la séance du Sénat constitue bien une narration, et la narration précède logiquement l'argumentation. C'est que ce récit n'a rien à faire avec le premier point et n'intéresse que le second. En réalité, nous sommes en présence non d'un plaidoyer, mais de deux, l'attitude intermédiaire prise par le consul lui ayant attiré à la fois les critiques des partisans de l'ordre, qui peuvent juger sa conduite sans énergie, et celles des sympathi-

sants de Catilina, qui la considèrent comme arbitraire. Il y a donc, de toute évidence, une articulation très fortement marquée dans la première partie du discours, si fortement marquée même qu'il n'a pas paru nécessaire d'insérer entre les deux développements qu'elle sépare (§§ 3-11, §§ 12-16) la moindre transition. Un simple *at* a suffi à en exprimer l'opposition (§ 12 : *at etiam sunt qui dicant*).

Nous aboutissons donc, si l'on tient compte de l'étendue relative des développements en présence, à une division tripartite :

a) Pourquoi je n'ai pas fait arrêter Catilina, §§ 3-11 ;

b) Dans quelles conditions il est parti, §§ 12-16 ;

c) Ce que sont ses complices, §§ 17-25 ;

ou, si l'on préfère s'en tenir à ce fait que *a* et *b* constituent les deux éléments d'une même apologie personnelle, à une division bipartite avec subdivision du premier membre :

1° Justification de ma conduite à l'égard de Catilina, §§ 3-16 :

a) Pourquoi je ne l'ai pas fait arrêter, §§ 3-11 ;

b) Dans quelles conditions il est parti, §§ 12-16 ;

2° Description de ses complices, §§ 17-25.

Mais nous avons déjà fait observer le caractère factice d'une deuxième partie où il ne serait question que des complices de Catilina, par opposition à une première partie où le consul s'occupe de justifier sa conduite à l'égard du chef de la conjuration. Et ce caractère factice ne disparaît pas du fait de la subdivision de la première partie en deux développements bien distincts. Le plan d'ensemble du discours n'en reste pas moins conventionnel et conçu comme une simple classification que l'auteur ne s'est même pas astreint à observer. La question qui se posait à nous reste, en effet, entière et revêt même, désormais, une forme plus pressante : comment se fait-il que les complices de Catilina apparaissent dès le développement concernant la justification du consul à l'égard de leur chef? Et, s'il était nécessaire de parler d'eux dès ce moment, pourquoi revient-on encore sur eux si longuement dans la suite? Il semble qu'ici nous abordions désormais le problème véritable et que nous commencions d'apercevoir quelque chose de l'état d'esprit de Cicéron au moment où il songeait à son discours et, par conséquent, de la manière dont il l'a conçu.

Il faut, en effet, recourir encore à l'exorde. Dès les premiers mots, où le consul se félicite de sa victoire sur Catilina, il laisse transparaître une réserve : *Atque hunc* **quidem** *unum huius belli*

domestici ducem sine controuersia uicimus. Le chef, **sans doute**, est hors de cause, ayant perdu du fait de son départ le bénéfice du doute et des illusions qu'une partie de la population pouvait avoir encore sur lui, ce qui faisait sa force et qui le rendait particulièrement dangereux. Mais il y a les autres, ceux qui sont restés à Rome et qui vont continuer son action, aussi insaisissables que lui, aussi assurés de l'impunité qu'il l'était lui-même la veille, avant d'avoir courbé la tête sous l'apostrophe du consul et signé, dirions-nous, par son départ volontaire, l'aveu de sa culpabilité et de ses intentions criminelles. A l'égard de ceux-là, l'embarras de Cicéron est le même qu'à l'égard de Catilina avant qu'il eût quitté Rome. Il a beau leur montrer qu'il sait tout, qu'il est au courant de toutes leurs dispositions et de tous leurs projets (§ 6 : *Video cui sit Apulia attributa, qui habeat Etruriam*, etc.), il demeure dans l'impossibilité de sévir tant qu'il ne tient pas une preuve formelle, tant qu'une imprudence ou un commencement d'action ne lui aura pas permis d'établir des inculpations précises, et aussi, et surtout, tant qu'il ne sentira pas derrière lui une opinion publique enfin convaincue de la réalité d'un complot dont elle persiste à douter, si même elle ne le considère pas, pour une part du moins de la population, avec une certaine sympathie. Et l'on voit bien qu'une répression n'est devenue, en effet, possible que le jour où le loyalisme, ou l'intérêt bien entendu, de la députation des Allobroges a mis entre les mains du consul des preuves décisives. Nous pouvons donc nous imaginer les pensées qui assaillent Cicéron en ce matin du 9 novembre, où il vient d'apprendre, avec le départ de Catilina, le succès de sa manœuvre de la veille et où il s'apprête à parler au peuple. Joie de sa victoire, sentiment de ce que cette victoire comporte néanmoins de relatif, vision aiguë de la guerre civile, inévitable, désormais, lorsque Catilina aura pris la tête de ses bandes. Mais la guerre civile hors de Rome ne vaut-elle pas mieux que l'incendie et le massacre dans la ville? Il ne s'agit que d'ôter leur masque aux conjurés et de faire apparaître leur vrai visage ; d'obliger les incertains, les hésitants, à se déclarer dans un sens ou dans l'autre ; de débarrasser, enfin, le forum et le Sénat de toutes ces figures inquiétantes dont les projets criminels se dissimulent sous une apparente insouciance. Que n'ont-ils pris déjà le même chemin que leur chef ! Et ne pourrait-on recommencer avec eux la manœuvre qui a si bien réussi avec Catilina? Il est remarquable — et l'on de-

vait d'ailleurs s'y attendre — que la IIe Catilinaire ne soit, pour le mouvement et pour la conception générale, qu'une sorte de réplique et comme l'achèvement de la première.

On voit, dès lors, comment se dessine le discours dans la pensée de son auteur. Il ne s'agit, en apparence, que de mettre le peuple au courant des événements qui se sont déroulés depuis la veille. Le départ de Catilina peut être considéré, selon l'état des esprits, comme le résultat soit d'une faiblesse, soit d'un abus de pouvoir du consul. Ce sont là les deux points importants du discours, donc ses deux divisions essentielles, et il n'en comporte d'abord en réalité point d'autres. Mais le consul ne peut se justifier de ne s'être pas saisi de la personne de Catilina et de l'avoir laissé partir qu'en découvrant, comme il l'a fait la veille au Sénat, le fond de sa tactique : laisser la conspiration prendre corps, pour dévoiler du même coup le chef et ses complices[1]. C'est par ce biais que s'introduit dans le discours le développement capital sur les complices de Catilina, qui sont constamment présents à la pensée de Cicéron, mais qu'il ne lui est pas possible de prendre à partie directement, parce qu'il ne les a pas en quelque sorte devant lui, qu'il ne s'adresse pas à eux immédiatement et qu'il ne les saisit en réalité qu'à travers l'opinion publique. De là vient que toute l'orientation de cette première partie de la harangue est changée et que la constatation du départ de Catilina se transforme en une invitation pressante aux autres conjurés de le suivre, où se retrouve le mouvement et jusqu'aux propres expressions de la Ire Catilinaire (§§ 5-6). Il faut un artifice de style pour revenir désormais au seul Catilina (§ 7 : *uno mehercule Catilina exhausto...*) ; mais le balancement rigoureux de la pensée entraînera le retour aux conjurés (§ 10 : *hunc uero si secuti erunt sui comites...*) et le développement se terminera par une déclaration de guerre (§ 11), dans laquelle on n'aperçoit plus que de bien loin le point de départ du § 3 : *non est ista mea culpa, Quirites, sed temporum.*

Dans le développement suivant, il ne saurait plus être question des conjurés, puisqu'il ne s'agit maintenant que de démontrer que Catilina n'a pas été contraint à s'exiler par le consul, qu'il est parti tout seul. C'est même ce qui fait la disproportion entre ces deux

1. Comparer Cat. I, 12 : *nam si te interfici iussero, residebit in re publica coniuratorum manus*, etc..., et Cat. II, 4 : *si illum, ut erat meritus, morte multassem, fore ut eius socios inuidia oppressus persequi non possem.*

développements, le premier, largement gonflé de l'*altercatio* supposée avec les conjurés, dépassant l'étendue qui devait lui être normalement attribuée et rompant l'équilibre. Mais l'affirmation que Catilina ne s'en va pas réellement à Marseille, comme il en a fait insidieusement répandre le bruit, et qu'on le verra bientôt à la tête des bandes de Manlius, ramène l'évocation de la guerre civile. Par là, ce développement rejoint directement celui des §§ 24-25, qui est une comparaison entre les forces de Catilina et celles de la république, destinée à rassurer l'opinion, et aboutissant logiquement et de fait à la péroraison. Mais nous avons signalé précédemment que cette comparaison avait déjà été faite au § 5, en ce qui concerne du moins les bandes de Manlius opposées aux troupes gouvernementales. Donc, au § 16, le discours était complet en deux parties, et l'énumération des six sortes de partisans de Catilina qui s'ouvre au § 17 n'appartenait pas véritablement à la donnée primitive et n'était, par conséquent, pas nécessaire.

Il est d'ailleurs possible de voir comment cette énumération est venue s'introduire ici. En disant, au § 5, que les bandes de Manlius n'étaient pas redoutables, Cicéron avait surtout en vue de montrer que le véritable danger était à l'intérieur, ce qui introduisait habilement le développement sur les conjurés restés à Rome. En évoquant, au § 16, le spectre de la guerre civile, il était amené, par un mouvement inverse, à reprendre le thème des conjurés pour montrer quel faible appoint ils allaient être pour celui qui comptait se faire une armée d'un tel ramassis. Ainsi, il aboutissait logiquement à la conclusion voulue et cherchée, comportant à la fois un avertissement pour les conspirateurs, qu'il eût préféré voir suivre tout de suite le même chemin que leur chef, et des paroles rassurantes pour la population que la perspective de collisions sanglantes pouvait à juste titre inquiéter. C'était, de plus, un moyen de rétablir l'équilibre rompu entre les deux parties fondamentales du discours en introduisant dans la deuxième un élément de développement qui avait démesurément grossi la première. Mais l'auteur n'a pas résisté au plaisir d'étaler largement cette énumération et de s'attarder à des portraits où il excellait. Il y trouvait l'occasion de donner libre cours à son goût pour les peintures vivantes, l'accumulation des épithètes et l'interpellation directe, qui donnent à tout ce développement un mouvement particulier. Et toutes les critiques qu'on peut lui faire en se plaçant au strict point de vue de

la composition ne doivent pas nous faire oublier que c'est là que se trouvent précisément quelques-uns des passages les mieux venus de tout le discours. Mais, rompant maintenant délibérément l'équilibre en sens inverse, l'auteur a vu là le morceau de bravoure, quelque chose comme l'*amplificatio* ou la *digressio* dont la rhétorique enseigne l'importance pour agir sur l'esprit des auditeurs avant le mouvement final de la péroraison. Encore ne fallait-il pas vouloir nous laisser croire que c'était là un des éléments primordiaux dans la composition du discours, et, sous ce rapport, la trop subtile transition du § 17 : *sed cur tam diu de uno hoste loquimur...*, n'est, tout compte fait, qu'une maladresse. Et nous croirons volontiers que, si le discours a subi quelque retouche importante au moment de la publication, c'est sur toute cette partie en général et sur ce point en particulier qu'elle a dû porter.

Il nous semble maintenant que nous pouvons définir assez exactement non pas le plan même de la II^e^ Catilinaire, dont nous avons suffisamment montré qu'elle n'en comporte point de bien rigoureux, mais le travail au moins de la composition, comme il a dû s'effectuer dans l'esprit de son auteur. Le discours à prononcer s'est présenté à lui dans un cadre formel résultant de la donnée elle-même : le départ de Catilina. Ce départ pouvant donner lieu, selon l'état de l'opinion, à deux interprétations différentes, lui fournissait les deux grandes divisions de son développement. Mais il apportait également devant la *contio* une préoccupation et une arrière-pensée, et cette préoccupation se fait jour dès ses premiers mots : Catilina parti, rien n'est résolu si ses complices ne l'ont pas suivi. La caractère complexe du discours résulte de l'introduction de cette arrière-pensée dans un cadre qui n'était pas exactement conçu pour la recevoir. Ce qui n'était dans la donnée que l'accessoire passe tout de suite au premier plan, déborde les limites d'une division qui ne répond pas à l'intention profonde de l'orateur et s'étale finalement sans mesure dans une digression où rien ne laisse plus apercevoir le point de départ, qui est perdu de vue. La II^e^ Catilinaire nous offre, en somme, ce spectacle curieux d'un discours où, le but avoué de Cicéron étant d'exposer au peuple les raisons de son attitude dans les événements qui viennent de se dérouler, il s'adresse en réalité par-dessus lui à tous les éléments, affichés ou obscurs, de la conjuration pour leur renouveler l'apostrophe de la veille au Sénat, dont le succès a entraîné la mise hors de cause de

leur chef. Les deux choses sortent logiquement l'une de l'autre, et c'est ce qui garde au discours toute sa puissance, malgré la faiblesse de sa construction, qui n'apparaît véritablement qu'à l'analyse. C'est qu'une improvisation n'a pas nécessairement besoin d'être solidement charpentée à la façon d'un discours longuement mûri et préparé et qu'elle tire toute sa force de l'action. On peut critiquer les hésitations de Cicéron dans toute cette affaire de la conjuration de Catilina, et les historiens, en général, ne se sont pas fait faute d'insister sur sa tendance bien accusée à remplacer l'action par des discours. Mais, outre qu'on peut toujours se demander dans quelle mesure l'action véritable lui était possible dans une situation politique où tout se conjuguait pour le limiter et pour le brider, il faut toujours apercevoir en lui, derrière l'homme politique d'occasion, l'orateur prestigieux qui tire une légitime vanité d'avoir, au moins momentanément, ramené l'ordre dans l'État par la seule puissance de sa parole.

* * *

On ne s'attend pas à ce que nous tirions de cette étude des conclusions générales qu'elle ne peut pas comporter et qui ne sauraient résulter que de la comparaison avec un certain nombre d'études parallèles dont la réunion en un seul faisceau pourrait peut-être nous permettre de renouveler nos vues sur les procédés de la composition chez les Anciens. Il nous paraît néanmoins nécessaire d'indiquer les points sur lesquels nous pouvons, au moins provisoirement, arrêter notre réflexion.

Et, d'abord, on voit l'intérêt que peuvent présenter les observations que nous avons faites dans la question, toujours ouverte, de savoir si le texte des Catilinaires, tel qu'il nous a été transmis, est conforme aux discours réellement prononcés. Nous n'allons pas reprendre ici la discussion de ce problème, qui n'était pas l'objet propre de notre étude et qui comporte, d'ailleurs, d'autres données que celles que nous venons d'examiner[1]. Le fait que la IIe Catilinaire présente la disproportion caractéristique et les flottements dans la construction que nous avons essayé d'élucider rend plau-

1. Nous renvoyons à ce sujet à l'exposé très nourri et encore actuel de L. Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron*, Paris, 1907, p. 1-17 (les discours prononcés par Cicéron et les discours publiés).

sible la thèse que ce discours et, sans doute, aussi les autres aient été remaniés en vue de l'édition, mais ne la démontre en aucune façon. Il se peut que la lettre à Atticus invoquée plus haut[1] n'ait pas le caractère probant qu'on lui prête d'ordinaire pour fixer la date de la publication des Catilinaires. Mais il faut surtout observer que les arguments qui militent le plus en faveur du remaniement des harangues consulaires sont ceux que l'on tire de la situation personnelle de Cicéron au milieu des intrigues politiques des années qui se sont écoulées entre son consulat et celui de César. Qu'il ait voulu, à ce moment, ressaisir une popularité qui lui avait échappé en publiant ses discours contre Catilina et, par là, mettre au point son rôle exact dans une affaire qui allait, en définitive, aboutir pour lui à une catastrophe dont la menace se précisait de plus en plus, c'est ce qui ne saurait faire de doute pour personne. Mais il faudrait aussi établir que les appréhensions que manifestent ces discours et la circonspection dont ils portent la marque, pour y avoir été introduites, au moins partiellement, après coup, ne faisaient pas partie de l'état d'esprit du consul au moment de la conjuration. Et il est bien hasardeux de dénier à Cicéron l'intelligence assez claire des difficultés de sa situation politique[2] et, par suite, de mettre uniquement au compte d'un manque de caractère des hésitations et des atermoiements dont les événements se sont chargés de montrer plus tard le bien-fondé. Nous nous contenterons donc d'ajouter une donnée au problème, en spécifiant à la fois que des considérations historiques ne suffisent pas à élucider une question qui est en même temps d'ordre littéraire et que, d'autre part, même de ce point de vue, la composition n'est pas seule en jeu. C'est dire que nous n'entendons pas prendre parti en vue d'une conclusion qui dépasserait par trop largement nos prémisses.

1. P. 313, note 2.

2. Sans entrer ici dans une discussion historique qui dépasserait à la fois notre sujet et notre compétence, nous nous bornerons à remarquer que toute la question paraît bien être dans la valeur du *senatus consultum ultimum*, si l'on observe que la dictature, subsistant en droit, est abolie de fait; que le *mos maiorum* ne sert qu'à invoquer des précédents, sans remplacer une constitution écrite dont il n'a ni la précision ni le caractère obligatoire, et qu'enfin les menées démocratiques lors du récent procès de Rabirius avaient bien fait sentir à Cicéron dans quelle voie il risquait de s'engager. Ajoutons que, *homo nouus* porté au consulat par une coalition momentanée d'intérêts, il n'avait ni l'assiette politique, ni l'assurance que donne une longue tradition familiale, pour essayer d'imprimer aux événements une impulsion délibérément personnelle.

Mais, en ne considérant même que la composition, il nous semble que le problème recule et nous fuit. Au moment de prendre la parole devant le peuple, Cicéron savait assurément ce qu'il allait lui dire et avait, par conséquent, fait son plan. Ce plan, il est possible qu'en parlant il ait été amené à le modifier suivant certaines réactions de son auditoire, ou, dans un entraînement très compréhensible, à le déborder. Il est possible aussi qu'écrivant son discours pour le publier il l'ait remanié encore, soit pour y introduire des développements nouveaux qu'il lui paraissait utile d'y voir figurer ou pour en supprimer de mal venus, soit pour l'améliorer et le rendre plus conforme à un certain idéal. Mais de toute façon, avant comme après, il travaillait selon une norme qu'il avait dans l'esprit. Quelle était cette norme? En d'autres termes, quelle idée Cicéron se faisait-il d'un plan? Telle est la question à laquelle on aboutit et que nous devons laisser provisoirement sans réponse. Il n'est, en effet, que de l'énoncer pour se rendre compte qu'on ne l'a pas encore assez examinée dans le sens que nous avons essayé d'indiquer, et qu'il ne suffit pas de pouvoir marquer dans un texte des divisions et une numérotation pour être assuré d'avoir exactement saisi la manière dont il a été conçu et élaboré.

Un plan n'est qu'un cadre dans lequel vient s'insérer une pensée. Mais, pour être autre chose qu'une division arbitraire, il doit être établi en fonction même de cette pensée. Une classification, d'autre part, n'est pas un plan, si elle ne s'inspire d'une idée générale par rapport à laquelle viennent s'ordonner tous les développements particuliers et qui constitue comme l'épine dorsale de l'œuvre. La rhétorique fournit un cadre tout prêt au discours judiciaire ; les techniciens enseignent, d'autre part, à classer les arguments en fonction du résultat à obtenir. L'orateur qui prend la parole devant un tribunal a donc dans la pensée un schéma et des directives, et, pour peu qu'il soit entraîné à réfléchir et à composer, il n'aura pas de peine à ordonner ses arguments selon une orientation définie. Mais, qu'il s'agisse d'autre chose que d'une plaidoirie, le cadre se disloque et l'abandonne. Il aurait alors besoin de principes, non de procédés, de vues générales, non de la routine stérile de l'école. Il n'y a que dans la *Poétique* d'Aristote[1], et à propos seulement de la tragédie, qu'on trouve une indication

1. *Poétique*, ch. VII et VIII, p. 1451 a.

féconde sur l'œuvre littéraire conçue comme un organisme vivant : mais cette indication même n'est pas exploitée. Et si l'on songe, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, qu'entre la rhétorique et la poétique l'ouvrage de prose ne comporte point de technique, on voit dans quel embarras peut se trouver, au moment d'écrire, un esprit habitué à se mouvoir par ailleurs dans les lisières étroites des formules apprises. Ce n'est pas que les Anciens n'aient pas su composer, mais ils ont eu de la composition des conceptions variables, résultant d'habitudes personnelles ou d'une forme d'esprit particulière, toutes les fois qu'ils sont sortis des genres définis. Ce sont donc ces habitudes qu'il nous faut étudier d'abord en lisant leurs œuvres, pour être assurés de les bien comprendre et, partant, pour élucider quelques-uns des nombreux problèmes que nous pouvons nous poser à leur sujet.

A. YON.

IV

HISTOIRE ET RHÉTORIQUE DANS L'*AGRICOLA*

PAR J. COUSIN
Chargé de cours à l'Université de Poitiers

Parmi les problèmes posés par les rapports de l'histoire et de la rhétorique dans l'*Agricola*, il y a celui de savoir si cet opuscule est une *laudatio*. Les commentateurs sont, en effet, en désaccord sur ce point, et, si les uns veulent y voir une biographie, d'autres y retrouvent appliquées les règles de l'oraison funèbre, ou du pamphlet, ou de l'apologie. L'un des derniers éditeurs, M. H. Goelzer, dans l'introduction du volume qu'il nous a procuré naguère[1], écrit les lignes suivantes :

« M. Gudeman a voulu montrer que l'*Agricola* rentrait tout à fait dans la catégorie du panégyrique (ἐγκώμιον) et qu'il avait été conçu en parfaite conformité aux règles et prescriptions des rhéteurs. Hermogène de Tarse, Aphthonios d'Antioche, Théon

1. H. Goelzer, H. Bornecque et G. Rabaud, *Tacite : Dialogue des orateurs, Vie d'Agricola, La Germanie*, Belles-Lettres, Paris, 1923, p. 81.